

Jeudi 9 avril : Grève interprofessionnelle

Depuis ces dernières années, chaque profession est mobilisée. Il est urgent de manifester tous ensemble. La cure d'austérité imposée par le gouvernement s'oppose à une juste reconnaissance de nos professions. Elle impacte aussi l'ensemble du système de santé et les patients.

Rendez-vous, le 9 avril :

- ➡ **Pour l'abrogation de la Loi Macron (banalisation du travail de nuit, en soirée et du dimanche avec risque de remise en cause des primes et indemnités).**
- ➡ **Pour demander l'abandon du projet de loi Santé (obligation de regroupement des hôpitaux avec transfert d'activité et de personnel d'un établissement à l'autre).**
- ➡ **Pour dénoncer l'austérité et ses conséquences sur l'emploi dans nos secteurs d'activité.**

La ministre de la santé et le Premier ministre décident une saignée de trois milliards sur l'hôpital. C'est la déclinaison, dans notre domaine, du pacte de responsabilité imposant 10 milliards d'économie aux établissements de santé. Il est temps de réagir, de résister. 22 000 suppressions de postes en moins de 3 ans, c'est mettre l'hôpital en grande difficulté, c'est porter atteinte aux fonctions vitales de l'hôpital !

Avec tous les personnels des plateaux techniques, des services, établissements et structures du sanitaire et de l'action sociale, du public et du privé, exigeons la reconnaissance de nos compétences, des salaires à la hauteur de nos qualifications et responsabilités.

SAGES-FEMMES

Les nouveaux textes parus le 27 décembre 2014 revalorisent la profession de manière très légère. L'insuffisance budgétaire pour la santé nuit gravement à la réelle reconnaissance de la profession de sage-femme et de l'ensemble des qualifications.

AGIR le 9 avril, c'est revendiquer plus de moyens pour la santé et donc une meilleure reconnaissance des qualifications de tous les personnels.

PERSONNELS MEDICO-TECHNIQUES

Les personnels médico-techniques ont toutes les raisons de s'inscrire dans l'action intersyndicale du 9 avril !

Entre des techniciens de laboratoire qui redoutent l'avenir de leur profession, des manipulateurs radio toujours en attente de revalorisations après la réingénierie de leurs diplômes et des préparateurs en pharmacie en recherche d'identité au sein de la Fonction Publique Hospitalière, les raisons ne manquent pas pour manifester colère et opposition aux nouvelles mesures de restrictions budgétaires.

DIRECTEURS

Groupements Hospitaliers de Territoire, restrictions budgétaires, suppressions de postes, pressions des ARS, **les directeurs ont tout intérêt à manifester le 9 avril.**

IADE

Les IADE s'inquiètent pour leur place dans le système de santé, leur rémunération en berne, la constante dégradation de leurs conditions de travail comme celles de leurs collègues. **Elles/ils seront donc dans la rue le 9 avril pour assurer le succès de la grève interprofessionnelle et des manifestations organisées par les Fédérations CGT, FO et Solidaires.**

MASSEURS-KINÉS

Le 9 avril 2015, les kinésithérapeutes aussi seront en mouvement avec leurs collègues pour dire STOP aux postes vacants et aux conditions de travail déplorables, STOP aux gels des salaires et aux manques de moyens quotidiens pour une prise en charge de qualité en kinésithérapie salariée.

Refusons les pertes de chance imposées aux patients et à leurs familles par une organisation des services avec des moyens humains qualifiés en trop petit nombre.

ORTHOPHONISTES

**LE 9 AVRIL, LES ORTHOPHONISTES
SERONT DE NOUVEAU DANS LA RUE !**

Le 13 mars, elles /ils ont déjà manifesté à Paris.

- Réponse des représentants du ministre de la santé à la délégation : La pénurie d'orthophonistes dans les hôpitaux est réelle, seule solution : le développement de l'ambulatoire, en lien avec le projet de loi santé. Cette organisation, qui peut être adaptée dans certains cas, aboutira à une diminution de la qualité des soins si elle devient la règle.
- Réponse des orthophonistes : Revalorisation salariale immédiate, seule solution pour enrayer la fuite des orthophonistes des hôpitaux.

SOCIO-ÉDUCATIFS

La loi Macron, en prétendant modifier l'article 2064 du Code Civil, tente de supprimer le DROIT DU TRAVAIL en totalité ! En effet, l'article 2064 alinéa 2 du Code Civil interdit à un employeur de déroger au Code du Travail par une convention individuelle. Supprimer cette disposition, c'est revenir deux siècles en arrière ! Qui pourrait croire que dans une destruction globale du Code du Travail prévu par la Loi Macron, les Conventions Collectives du secteur social et médico-social et les statuts des personnels de notre secteur pourraient résister au tsunami social ?

**Assistants de service social, éducateurs spécialisés,
moniteurs éducateurs, conseillères en économie
sociales et familiales, éducatrices de jeunes
enfants, éducateurs techniques, animateurs, etc...**
**LE 9 AVRIL, EXIGEONS LE RETRAIT
DE LA LOI MACRON !**

IDE

Parce que j'ai voulu prendre soin de personnes souffrantes, parce que j'ai voulu être à l'écoute des patients, des opérés et des enfants,
Parce que j'ai appris à connaître les besoins de chacun, parce que je souhaitais un métier à hauteur humaine, je suis une infirmière diplômée, une IBODE, une puéricultrice.

Mais comme je suis régulièrement rappelée à domicile, sur mes repos, pour pallier aux arrêts maladie, comme on me demande d'aller plus vite ou de me réorganiser, comme je ne peux pas prendre les mêmes vacances que mes enfants et mon conjoint, comme je ne fais plus le métier que j'ai appris, comme je suis de plus en plus fatiguée...

**JE SUIS UNE INFIRMIÈRE EN DANGER !
LE 9 AVRIL, JE MANIFESTE.**

PSYCHOLOGUES

60% des psychologues hospitaliers ont des emplois précaires. Les salaires (non revalorisés depuis 1991 dans le secteur public) ne reconnaissent ni leur qualification, ni leur responsabilité. Les temps partiels contraints, les postes morcelés menacent constamment et partout leurs statuts. Le refus de certaines directions d'appliquer la gratification légale des stages pour les étudiants psychologues remet en cause leur formation professionnalisante. Une plateforme revendicative intersyndicale des psychologues a été élaborée conjointement par la CGT, FO et SUD.

**CETTE INTERSYNDICALE APPELLE À MANIFESTER
LE 9 AVRIL.**



9 avril 2015 : Journée de grève interprofessionnelle et de manifestation à Montpellier !

Le 9 faisons du neuf! Décidons d'agir ensemble dès maintenant. Manifestation 10h00 départ de la Comédie. Toute la journée, présence de la CGT dans le hall de Lapeyronie.

► Web: <http://cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr>

► onglet « Publications »

► rubrique « Tracts »

CGT CHU MONTPELLIER Secrétariat général : 37164 Colombière/Balmès/Bellevue : 39654 ADV/Euromédecine : 35842

Lapeyronie/Benech : 38129 St Eloi/GDC/Crèche : 37378 Mail: syndicat-cgt@chumontpellier.fr

Web: <http://cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr> Facebook: [cgt chu Montpellier](https://www.facebook.com/cgt.chu.montpellier)